



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE LUNDI,
LE 9 SEPTEMBRE 2019, À 17 H, PAR TÉLÉCONFÉRENCE.**

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguy
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Georges Décarie	Nominingue
Mme Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Estérel
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

Mme Céline Beauregard	La Macaza
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Adèle
M. René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth-Nord
M. Luc St-Denis	L'Ascension

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h 00 et le président, M. Robert Bergeron souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Mandat pour préparer un appel de proposition à Recyc-Québec pour le soutien aux initiatives de recyclage et de valorisation des résidus de gypse et des résidus fins.
4. Mandat pour préparer une demande de subvention dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage pour l'agrandissement du site de compostage.
5. Séance du conseil d'administration du 18 septembre 2019.
6. Levée de la séance.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3769
19.09.09



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

3. **Mandat pour préparer un appel de proposition à Recyc-Québec pour le soutien aux initiatives de recyclage et de valorisation des résidus de gypse et des résidus fins.**

Suite à un appel de proposition de RECYC-Québec pour le soutien aux initiatives de recyclage et de valorisation des résidus de gypse et des résidus fins provenant du secteur CRD (construction, rénovation et démolition), la Régie souhaite déposer une offre qui lui permettrait de développer une filière de conditionnement et de recyclage pour le gypse.

Sur une proposition de Mme Kathy Poulin, appuyée par M. Pascal De Bellefeuille, il est résolu :

R.3770
19.09.09

De mandater Mme Marina Pietrosel de la firme Sustainable Strat pour développer un modèle pro forma comme base de prise de décision quant au retour sur l'investissement nécessaire, sur une période de 3 à 5 ans (tonnage, équipement, agrandissement, frais d'opération, frais fixes, frais variables, autres frais), identifier les parties prenantes stratégiques, identifier les intervenants de la chaîne de valeur et préparer la demande de financement pour l'appel d'offres de Recyc-Québec, le tout avant le 15 octobre 2019. Le coût de ce mandat, 6 370 \$, sera pris à même le budget du fond environnemental. M. Marc Forget, directeur général, est autorisé à signer tous les documents afférents à cette demande et de déposer la présente demande à Recyc-Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. **Mandat pour préparer une demande de subvention dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage pour l'agrandissement du site de compostage.**

CONSIDÉRANT QUE l'espace pour la phase thermophile dans le bâtiment dôme est adéquate pour recevoir la matière organique de l'ensemble des villes et municipalités de la MRC des Laurentides.

CONSIDÉRANT QUE l'espace pour la maturation à l'intérieur de l'usine est insuffisant pour recevoir la matière de la phase thermophile.

CONSIDÉRANT QUE la Régie a la possibilité de faire une demande de subvention dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) avant le 30 septembre 2019 pour un agrandissement du site de compostage. Par cette subvention, la Régie serait éligible à une subvention de 50 % des coûts.

CONSIDÉRANT QUE le comité PGMR a donné un engagement moral au projet quant à la disposition de 100 % des matières organiques au site de la RIDR, conditionnel au dénouement du renouvellement de l'entente.

CONSIDÉRANT QUE les dix propriétaires du site sont favorables à ce projet.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

R.3771
19.09.09

De mandater la firme Solinov afin d'effectuer la demande Étape 1 pour le programme PTMOBC pour le projet d'agrandissement du site de compostage. Les coûts de cette demande seront facturés à l'intérieur du budget du site de compostage pour une enveloppe budgétaire de 5 000 à 7 000 \$ et d'autoriser M. Marc Forget, directeur général à signer tous les documents afférents à cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

5. Séance du conseil d'administration du 18 septembre 2019.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Gisèle Dicaire, il est résolu :

R.3772
19.09.09

D'annuler la séance du 18 septembre 2019 et de réserver la date du 16 octobre 2019 pour la prochaine séance.

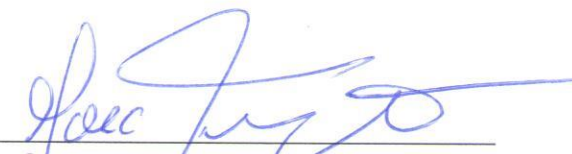
ADOPTÉE à l'unanimité

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

R.3773
19.09.09

L'ordre du jour étant épuisé, M. Steve Perreault propose la levée de la séance à 17 h 10.

ADOPTÉE à l'unanimité

 <i>Robert Bergeron</i> Président	 <i>Marc Forget</i> Directeur général et secrétaire-trésorier
---	--



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des déchets de la Rouge**

[A large diagonal line is drawn across the main body of the page, likely indicating it is a blank or unused page.]